

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45

DELIBÉRATION N°

2023-11-04

Secrétaire : Françoise DUGARET

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
28	0	0

Objet:

OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC BUDGET
COMMUNE /
VENTES
AMBULANTES SUR
LA PLAGE:
TARIFS 2024

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du **08 novembre 2023** à 18.30 heures

Le huit novembre deux mille vingt-trois à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 02 novembre 2023, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Françoise DUGARET, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Michel DE NAYS CANDAU, Pascale BOUILLEVAUX-BRÉARD, Pierre DEUSA, Robert GOURDEL, Maryse DEVEZE, Armel JOUANNET, Marie-Christine ROUVIERE, Philippe BLATIERE, Chantal BERTRAND, Roseline BRUNETTI, Gilles LOUSSERT, Christine LACROIX, Carole LOUCHE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Olivier PENIN, Alain GUY, Didier GRANON, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Charly CRESPE, Jean-Pierre FILHOL.

Absent excusé: Alain MARTI

Suite à la Commission « Développement économique et touristique" qui s'est tenue le 31 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants :

Objet	Période	Détails	Tarifs TTC 2024
VENTES AMBULANTES SUR LA PLAGE	Période définie par l'arrêté municipal	Frais de confection pour un dossier	200,00€

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire, Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue », Conseiller départemental du Gard,

Le Conseil municipal après délibération :

- Se **prononce favorablement** sur ces propositions ;
- Valide ces tarifs :
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'occupation du domaine public.

Pour extrait conforme, Le Maire, Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue », Conseiller départemental du Gard, **Docteur Robert CRAUSTE.**

Gadi*

La secrétaire de séance, Françoise DUGARET

Accusé de réception en préfecture 030-213001332-20231108-DELIB2023-11-04-DE Date de télétransmission : 10/11/2023 Date de réception préfecture : 10/11/2023

Accusé de réception en préfecture 030-213001332-20231108-DELIB2023-11-04-DE Date de télétransmission : 10/11/2023 Date de réception préfecture : 10/11/2023